

Produit

La bande ORALITE® SB 231, résistante aux conditions climatiques extrêmes et aux solvants, est conçue pour être soit cousue soit soudée haute fréquence sur les cartables. La bande est homologuée par la norme allemande DIN 58124 et un laboratoire d'analyses agréé l'a certifiée conforme.

Composition

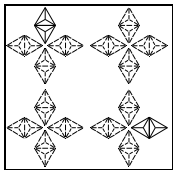
La bande ORALITE® SB 231 se compose de microprismes rétro réfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère souple, lisse, robuste et résistant aux intempéries et aux U.V. La matière réfléchissante est soudée à un film polymère traité pour résister aux U.V afin de protéger la surface des prismes des salissures et de l'humidité.

Homologation du produit

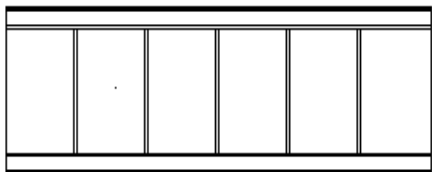
DIN 58124

Les tests d'homologation pour les produits en vue de l'obtention du marquage CE sont disponibles sur simple demande.

Logo du film



Aspect visual de la bande



Couleur

La bande ORALITE® SB 231 est disponible en blanc et jaune fluo. Les couleurs répondent aux exigences de couleur du tableau 2, lorsque les mesures sont prises conformément à la publication n° 15.2 de la CIE. Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la couleur satisfaisante lorsque celle-ci est mesurée avec le facteur de luminance D_{65} grâce à un spectrocolorimètre.

Rétro réflexion

La bande ORALITE® SB 231 répond aux exigences minimales de rétro réflexion de la norme DIN 58124. Les coefficients de rétro réflexion de la bande ORALITE® SB 231 en version 35 mm sont fournis dans le tableau 1.

Conditions d'entretien

La bande ORALITE® SB 231 supporte un minimum de 25 lavages à 40° C lorsqu'elle est combinée à différents types de support.



Conservation

Stockez la bande ORALITE® SB 231 dans un endroit frais et sec et utilisez-la au cours de l'année de son acquisition.

Tableau 1
Coefficient de rétro réflexion

Couleur	Antie d'entrée / d'observation ($\beta_1, \beta_2=0$)		
	0,20° / 5°	0,20° / 30°	0,20° / 40°
15 Blanc	580	300	200
20 Jaune Fluo	580	300	200

*Le coefficient de rétro réflexion (R' ou R_A) s'exprime en cd/lux/m²

Tableau 2
Limites de spécifications couleurs (de jour)

Couleur	Coordonnées chromatiques*							
	1		2		3		4	
	x	y	x	y	x	y	x	y
15 Blanc	0,303	0,300	0,368	0,366	0,340	0,393	0,274	0,329
20 Jaune Fluo	0,387	0,610	0,356	0,494	0,398	0,452	0,460	0,540

*Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité d'après l'illuminant standard C en utilisant un spectrocolorimètre de type Hunter LabScan.

** Les coordonnées chromatiques et le facteur de luminance seront fournis sur simple demande.

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du processus de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.